

**M. Nielsen:** ... Et qui sont inutilisables. Le député parle d'égo. Il n'existe pas d'avion suffisamment gros pour transporter l'égo de la présidente du Parti libéral du Canada qui s'est permis des déclarations mensongères et calomnieuses à l'endroit de notre gouverneur général.

#### LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

**M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap):** Monsieur le Président, ma question est complémentaire et elle s'adresse également au vice-premier ministre. Dans son dernier budget le ministre des Finances disait: «Notre gouvernement a agi avec détermination pour maîtriser les dépenses publiques» et «l'administration fédérale doit devenir plus efficiente.» A une époque où le gouvernement réduit les augmentations des allocations familiales...

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Riis:** ... réduit les augmentations des allocations familiales, le vice-premier ministre estime-t-il qu'une dépense de \$40,000 par voyage, sans compter les salaires de l'équipage, est justifiée? Est-ce le message que le gouvernement veut diffuser, qu'il est de toute première importance que le premier ministre fasse un enregistrement vidéoscopique de lui-même?

**L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale):** Monsieur le Président, j'ai déjà dit à la Chambre, le député n'écoutait peut-être pas, que le nombre de vols avait été réduit au cours des 18 derniers mois, par rapport aux 12 derniers mois du gouvernement libéral, de 22 p. 100 et que le nombre d'heures a diminué de 23 p. 100, ce qui représente des économies de 2.5 millions.

Je voudrais demander au député s'il pense qu'il contribue à faire des économies lorsque lui ou d'autres membres de son parti, et du parti libéral, acceptent des sièges à bord d'avions qui on des liaisons régulières avec l'Europe, déplaçant ainsi des membres des Forces armées qui doivent acheter des billets pour des avions commerciaux...

**M. Blackburn (Brant):** Soyez sérieux. Combien de députés de votre parti l'on fait?

**M. Nielsen:** ... du fait...

**Des voix:** Oh, oh!

\* \* \*

#### LES RÉFUGIÉS

##### LA LETTRE DU MINISTÈRE INVITANT DES PERSONNES À DEMANDER LE STATUT DE RÉFUGIÉ

**M. Sergio Marchi (York-Ouest):** Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration. J'ai des exemplaires d'une lettre que son ministère a envoyée à des milliers d'individus recherchés pour des crimes graves ou violents pour les inviter à demander le statut d'immigrant permanent s'ils présentent une demande pour avoir le statut de réfugié.

Pourquoi la ministre fait-elle abstraction de toutes les demandes en retard en vue d'obtenir le statut de réfugié et

invite-t-elle des milliers de gens, notamment 12,000 à Toronto seulement, qui peuvent être des trafiquants de drogue ou des meurtriers, à présenter de fausses demandes pour obtenir le statut de réfugié? Ne pense-t-elle pas que tout ce travail supplémentaire nuira aux 22,000 demandes légitimes qui ont déjà été présentées?

**L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur le Président, la déclaration du député est bien exagérée. Je puis lui dire que cet examen ne s'appliquera pas à quiconque possède un dossier criminel ou doit être exclu pour des raisons de santé. Les personnes en cause ont déjà entamé le processus et c'est au moment de l'enquête qu'elles peuvent demander le statut de réfugié. Le député peut bien dire que certaines personnes ne devraient pas avoir accès à ce processus, mais tant que nous pouvons maintenir certaines exigences du point de vue de la sécurité et de la santé, nous pensons que le système doit rester ouvert à ceux qui pourraient vouloir demander le statut de réfugié au Canada.

#### ON DEMANDE LE RETRAIT DES LETTRES

**M. Sergio Marchi (York-Ouest):** Monsieur le Président, la ministre veut-elle dire que nous devrions songer à accorder le statut de réfugié aux trafiquants de drogue, aux criminels et aux personnes armées? Ce n'est pas ainsi que les Nations Unies définissent le mot «réfugié». La ministre est-elle prête à retirer immédiatement les lettres destinées à ces individus pour garantir que seuls les 22,000 qui ont déjà présenté une demande et non des criminels qui ne font pas partie de ce groupe pourront faire étudier leur cas dans le cadre de l'examen administratif spécial?

**L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur le Président, le député ne veut pas écouter ma réponse. J'ai déjà dit que cet examen n'aidera pas ceux que nous refusons d'admettre au Canada parce qu'ils ont un dossier criminel ou pour des raisons médicales.

**M. Marchi:** C'est faux.

\* \* \*

#### LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

##### LA RÉVOCATION D'UN REPRÉSENTANT SYNDICAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**M. Cyril Keeper (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur le Président, ma question, qui s'adresse au vice-premier ministre, concerne les postes. Pourquoi le gouvernement a-t-il choisi le moment actuel pour mettre fin au mandat de l'un des représentants syndicaux qui siège au conseil d'administration de Postes Canada? Pourquoi maintenant? Est-ce dans l'intention de renoncer à l'usage voulant que l'on demande au CTC de nommer des syndiqués au conseil d'administration? Est-ce parce que l'intéressé a écrit une lettre de plaintes au gouvernement pour obtenir des renseignements en vue de faire son travail? Ou est-ce parce qu'on discutera bientôt, lors d'une importante réunion, des plans concernant les postes?